



Réseau International Francophone des  
Établissements de Formation de Formateurs

AGENCE  
UNIVERSITAIRE  
DE LA FRANCOPHONIE

## Bulletin de liaison n°13

mai 2010

### À la une

**Haiti : la reconstruction de l'enseignement supérieur au coeur de nos préoccupations.**



## Sommaire



Entretien avec le professeur Edgard Prévilon,  
Université Quisqueya, Haïti  
Propositions pour Haïti  
pages 2 - 4



Point sur le groupe master  
Scolarisation et besoins éducatifs particuliers  
page 5



Libre propos des établissements membres du RIFEFF  
- Ecole Normale Supérieure de Bamako  
- Le centre de formation à distance et de formation des formateurs  
de l'école supérieure des langues étrangères  
de l'Université nationale de Hanoi  
pages 6-7



Renouvellement des adhésions pour 2010-2011  
Appel à proposition pour le thème du IV<sup>ème</sup> colloque  
international du RIFEFF en 2011  
Le bulletin de liaison  
page 8

## Édito

Ce treizième bulletin de liaison du RIFEFF accorde, comme il se doit, une part importante aux événements d'Haïti et, dans notre domaine, de ce que notre communauté peut apporter.

Thierry Karsenti avait pris contact quelques jours après le séisme avec Edgard Prévilon, professeur à l'Université Quisqueya, membre de notre réseau. Nous n'avions pu publier cet entretien dans notre bulletin de février, ce dernier étant déjà sous presse. Vous le trouverez ici.

Les constatations catastrophiques faites, il convenait à la communauté internationale de réagir, elle l'a fait et nous espérons que les promesses seront tenues.

Concernant l'Enseignement supérieur, l'Agence Universitaire de la Francophonie a immédiatement réagi et tenu ses membres informés sur son site.

Le RIFEFF, comme d'autres réseaux institutionnels, a souhaité apporter sa pierre, même modeste, à la reconstruction : il a participé aux journées France-Haïti les 11 et 12 mars à Paris (accueil de collègues haïtiens, coordination des actions de solidarité), il a fait des propositions au Recteur de l'AUF suite à son appel, il participera aux assises internationales sur la reconstruction du système universitaire haïtien, qui se tiendront les 25 et 26 mai 2010 à l'Université de Montréal. Toutes vos suggestions sont les bienvenues.

Ce bulletin contient, comme à l'habitude, des libres propos d'établissements membres, l'ENS de Bamako, le Centre de formation à distance et de formation de formateurs de l'École supérieure des langues de l'Université nationale de Hanoi. Il vous fait part, brièvement des avancées de dossier master et des suggestions pour notre prochain colloque international en 2011.

Bonne lecture.

Thierry Karsenti  
Président du RIFEFF

Raymond-Philippe Garry  
Vice-président Délégué général du RIFEFF

# Entretien avec le professeur Edgard Prévilon, Université Quisqueya, Haïti

réalisé par Thierry Karsenti, Président du RIFEFF,  
15 jours après le séisme.



**Edgard, comment vas-tu ? Comment va ta famille ?**

**Comment vont les gens à Haïti ?**

Je suis indemne physiquement ainsi que les membres de ma famille, mais je ne me porte pas bien. Deux semaines après le passage du séisme, la détresse ambiante est encore très forte. Au-delà des pertes en vies humaines franchissant le cap de cent-cinquante mille, le nombre de familles sans maison retrouvées dans les rues ou dans des abris publics improvisés dépourvus d'accès à l'eau potable et de desserte sanitaire, dépasse la barre de cent-mille. La fourniture de soins aux blessés demeure fortement problématique, car les structures sanitaires locales, de capacité déjà faible, ont été détruites ou endommagées... en plus d'être maintenant largement débordées. Le retour aux études des étudiants et des enfants fortement traumatisés, orphelins dans certains cas, représente un défi majeur. De 60 à 80% des établissements d'enseignement universitaire sont détruits, 5000 à 8000 écoles seraient touchées et plus d'un million et demi d'enfants semblent affectés par cette catastrophe.

En réponse à cet horrible cataclysme, la solidarité internationale s'est révélée très agissante. Le pays a en effet reçu appui de pays de tous les continents, les pays de la région Caraïbe, les pays nord-américains dont le Canada s'étant fait particulièrement remarquer, mais aussi les pays européens qui ont aidé. Des progrès importants sont maintenant enregistrés dans la prise en charge des communautés victimes du passage du séisme. Il n'empêche que le mal-être des Haïtiens est à son niveau le plus élevé depuis plusieurs années. En fait, l'appétence des jeunes pour l'ailleurs atteint son paroxysme. Les chiffres de migration interne et externe enregistrent un gonflement significatif.

**Comment se porte ton université et ta faculté des sciences de l'éducation ?**

Les nouvelles sont franchement mauvaises pour l'Université Quisqueya (UniQ) qui abrite une faculté des sciences de l'éducation dont la clientèle tourne autour de 250 étudiants. Le nouveau campus de l'UniQ, sur les hauteurs de Turgeau (quartier localisé dans le sud-est de Port-au-Prince), avec trois grands bâtiments rappelant la somptuosité des enceintes universitaires nord-américaines, est maintenant complètement à terre... et sous les débris, de nombreux collègues et amis resteront à jamais prisonniers.



*Edgard Prévilon est Chargé de Mission auprès du Recteur de l'Université Quisqueya, Ancien Vice-recteur aux Affaires Académiques de cette université, il est aussi responsable de la formation des enseignants.*

**Quels sont les défis émergents pour la formation des enseignants à Haïti ?**

La réfection des infrastructures physiques est le premier défi posé aux milieux de la formation des enseignants. La majorité des établissements haïtiens de formation se sont, en effet, effondrés suite au passage du dernier séisme. Plus de 2000 étudiants-maitres seraient à la quête d'un établissement pour poursuivre leurs études. Toutefois, il conviendrait de noter que cette réfection des installations ne pourra pas se faire à l'identique. Le respect des normes internationales pour l'érection des installations éducatives s'impose désormais comme un must pour les bâtiments définitifs. Dans un souci de continuité, le recours aux normes minimales pour l'environnement physique d'apprentissage en période de crise pourrait être envisagé d'ici plusieurs mois.

Le second défi au sous-secteur de la formation des enseignants est la reconstitution du personnel formateur. Outre des départs, comme je te l'ai déjà dit, des centaines, voire des milliers de décès ont été enregistrés parmi les formateurs lors du passage du séisme. Selon les premiers bilans sur le secteur éducatif, plus d'un millier de formateurs d'enseignants auraient été tués. Le nombre de formateurs rendus indisponibles pour invalidité n'est pas connu, mais il n'est pas à négliger dans une évaluation sérieuse. Sur ce registre, les institutions locales de formation de formateurs ont donc l'obligation d'adresser ce déficit pour

leur propre fonctionnement. D'un autre côté, elles doivent pouvoir contribuer aux efforts (à déployer) d'ajustement de l'offre d'enseignants pour le système éducatif haïtien, particulièrement pour les niveaux fondamental et secondaire. À ce stade, des programmes spéciaux de formation d'étudiants-maitres en fin de semaine pourraient être envisagés pour permettre de combler cette insuffisance. Mais il m'est réellement difficile d'en dire plus, si peu de temps après la catastrophe qui nous a frappés.

Pour ce qui est du niveau universitaire, d'autres formules sont à contempler en considérant naturellement les possibilités qui pourraient être offertes à travers, notamment, l'Agence universitaire de la francophonie, voire même avec les opportunités de coopération avec des institutions régionales, nord-américaines, voire même européennes.

Enfin, au rang des défis immédiats à relever, à notre avis, la faible motivation des formateurs d'enseignants dans un tel contexte de crise est à mentionner. Les formateurs sont faits de chair et de sang et sortent très affectés par ces événements. Plusieurs l'étaient déjà avant, mais là, c'est immense. Ils ont perdu un fils ou fille, des parents et/ou des amis doivent procurer des soins sanitaires à un proche. Ils se retrouvent dépourvus de leur maison ou des moyens à contracter une nouvelle location. L'érosion du moral des formateurs est un problème réel qu'il convient d'adresser. Les besoins de base sont tellement présents dans notre quotidien qu'il est difficile de penser à la formation pour l'instant.

Je pense que la continuité des services au niveau des institutions de formation de formateurs dépendra des réponses apportées aux défis évoqués plus haut.

### Quels sont les défis à venir ?

La référence au nombre élevé de victimes enregistrées lors du passage du séisme, à l'ampleur des dommages causés par cette catastrophe soulève automatiquement la question de l'anarchie des constructions, qui, elle-même, renvoie à une problématique plus sérieuse qui est celle de l'entrée de cette société haïtienne dans la modernité. C'est du moins la compréhension de plusieurs de mes collègues et moi-même qui sommes préoccupés de rechercher les causes profondes de ce qui vient d'arriver en Haïti, et d'y apporter les réponses appropriées. Partant de cette compréhension, l'effort de reconstruction ne devra pas porter uniquement sur la réfection des infrastructures physiques endommagées ou détruites, l'investissement dans l'immatériel (nouveau modèle de gouvernance, nouveau projet de société, promotion de nouvelles valeurs...) sera forcément élevé.

Dans ce contexte, la rénovation de l'école en appui à cette quête d'une société moins inégalitaire, fondée sur le droit, plus ouverte sur la science et la technique, voire sur les technologies de l'information et de la communication constitue un enjeu important. Les institutions de formations de formateurs qui n'ont plus à répondre à un déficit numérique doivent s'ajuster. Ce qui est leur est désormais demandé est un véritable saut qualitatif s'ils souhaitent rester en phase avec les préoccupations émergentes et préserver leur pertinence institutionnelle.

Le RIFEFF, et d'autres institutions, pourraient possiblement accompagner les institutions haïtiennes de formation de formateurs dans cet effort de réingénierie institutionnelle à engager. Le grand enjeu pour ces institutions est de faire une contribution effective à l'émergence d'une Haïti nouvelle et d'un haïtien nouveau.

**Merci de ce bref témoignage Edgard. Bon courage pour la suite. Au plaisir de te revoir à Port-au-Prince très bientôt.**

Il est possible de communiquer avec le professeur Edgard Prévillon par courriel à l'adresse suivante : [edprevilon@yahoo.fr](mailto:edprevilon@yahoo.fr)

*Palais national de Haïti le 31 janvier 2010 (Auteur : Logan Abassi / UNDP Global*



# Propositions pour Haïti

## Journée France-Haïti, présence du RIFEFF

Les 11 et 12 mars 2010 des rencontres France-Haïti ont été organisées en collaboration avec l'Agence Inter-établissements de Recherche pour le Développement (AIRD), la Conférence des Présidents d'Université (CPU) et l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF). Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MESR) a pris l'initiative de rassembler les acteurs de la communauté académique et scientifique afin de coordonner les nombreuses actions de solidarité en faveur d'Haïti qui ont été engagées par les établissements d'enseignement supérieur et les organismes de recherche français.

Dans cette perspective, ces rencontres avaient un double objectif :

- accueillir une délégation haïtienne de haut niveau pour faire un état des lieux de l'enseignement supérieur en Haïti après le séisme et exprimer les besoins pour sa reconstruction ;
- formuler des éléments de stratégie pour la reconstruction et même une refondation de l'enseignement supérieur et de la recherche en Haïti, et préciser les attentes des établissements universitaires et de recherche par rapport aux partenaires institutionnels et financiers.

Le RIFEFF était représenté à ces deux journées.

## Courrier adressé au Recteur de l'AUF, le 31 mars 2010

Monsieur le Recteur,

A la suite de votre courrier de février 2010 et des rencontres universitaires France Haïti de Paris les 11 et 12 mars 2010, le Réseau International Francophone des Etablissements de Formation de Formateurs (RIFEFF) est prêt à apporter tout son concours à nos collègues haïtiens, dans ses domaines de compétence, en fonction des souhaits à définir avec les collègues haïtiens, à savoir :

- Analyser les besoins en formation de formateurs pour les enseignants des premier et second degrés et proposer des stratégies de formation à distance.
- Proposer, en fonction des besoins, de la formation de formateurs dans d'autres domaines (entreprises, collectivités et services...)
- Mettre en place un ou des séminaires sur la formation initiale et continue des enseignants, notamment en développant la formation à distance (FAD) qui intègre les technologies de l'information et de la communication (TIC)
- Contribuer au redémarrage de la recherche en éducation et formation, notamment par l'accueil de futurs docteurs dans des laboratoires sélectionnés et sur des sujets répondant aux souhaits des collègues et des autorités haïtiennes.
- Toute autre proposition de la part de nos collègues dans notre domaine de compétences.

Les propositions ci-dessus peuvent être présentées dans le cadre du RIFEFF et de ses établissements membres et/ou dans le cadre plus large du Comité Inter-Réseaux du conseil scientifique de l'AUF.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Recteur en nos plus cordiales salutations.

**Thierry Karsenti**

Président du RIFEFF

**Raymond-philippe Garry**

Vice-président délégué général

## Assises internationales de l'enseignement supérieur

L'AUF se mobilise pour ses étudiants et collaborateurs victimes du sinistre en Haïti. Des assises se dérouleront à Montréal, les 25 et 26 mai 2010, destinées à mettre au point un plan d'action pour la reconstruction de l'enseignement supérieur haïtien.

# Point sur le groupe master

A la rentrée 2010, 4 établissements ouvriront le master international francophone des métiers de la formation. Ce sont : l'ENSET d'Oran (Algérie), l'IUFM d'Auvergne de l'Université de Clermont 2 (France), l'ISSEG de Conakry (Guinée) et l'ENS de l'Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger).

Nous rappelons que ce master de formation de formateurs se décline en deux spécialités, une dans le domaine de l'enseignement et une dans le domaine de l'entreprise, des collectivités et des services. Ce cursus de formation a été conçu, au départ, par un groupe de 7 établissements de 4 continents, il comprend une année de tronc commun qui représente le master 1 avec des unités d'enseignement (UE) optionnels et une année de master 2 avec les 2 spécialités précisées.

Dans le cadre de la poursuite de cette démarche où chaque établissement peut décliner cette formation mutualisée avec ses propres contraintes, il est rappelé que le RIFEFF apportera son appui à la constitution d'un nouveau groupe désirant ouvrir ce master en 2011.

L'ENS de Bamako (Mali) et le Centre de Formation à Distance et de Formation de Formateurs de l'Université d'Hanoï ont répondu positivement. Si 2 ou 3 autres établissements souhaitent ce joindre à ce groupe dit « Master 2011 », ils peuvent le faire avant la fin du mois de mai.

Nous rappelons, comme dans notre dernier bulletin, qu'un dossier sur ce master est mis en ligne sur notre site ([www.rifeff.org](http://www.rifeff.org)), dans la rubrique « Actions »

## Scolarisation et besoins éducatifs particuliers

### Ouverture d'une spécialité au sein de l'IUFM d'Auvergne

#### Création d'une spécialité de master

Scolariser les élèves à besoins éducatifs particuliers : un nouvel enjeu pour beaucoup de pays de la francophonie

Même si la scolarité des élèves "ordinaires" est encore à parfaire, beaucoup de pays ne peuvent plus attendre pour se préoccuper des élèves « à besoins éducatifs particuliers », présentant un handicap, des difficultés scolaires graves, des troubles d'apprentissages ou tout autre problèmes rendant difficile leur accès à l'école et aux savoirs et compromettant leur intégration dans la société.

144 pays ont déjà signé la Convention internationale relative aux droits des personnes handicapées qui précise dans son article 24 que « les États Parties font en sorte que le système éducatif pourvoie à l'insertion scolaire à tous les niveaux et offre, tout au long de la vie, des possibilités d'éducation ». Dans de nombreux pays, la presse et l'opinion publique s'alarme de la situation d'enfant et d'adolescent, laissés à eux-mêmes dans les villes et les villages du seul fait qu'ils ne peuvent pas accéder à l'école.

#### Former des formateurs pour former tous les enseignants

Les pays occidentaux ont commencé par ouvrir des établissements spécialisés puis en sont venus à ouvrir leurs systèmes ordinaires. Ce choix d'accepter à l'école ordinaire tous les élèves est un choix éthique, qui fait consensus dans les instances internationales. Ainsi l'Unesco a adopté en 1994 la « déclaration de Salamanca » qui précise que les personnes ayant des besoins éducatifs spéciaux doivent pouvoir accéder aux écoles ordinaires ».

L'accès de tous aux écoles ordinaires passe par la formation de tous les enseignants, qui pourront ainsi dépasser leurs inquiétudes par l'apport de connaissances scientifiques. C'est dans cet objectif que nous avons créé cette spécialité de master, afin de professionnaliser les enseignants, mais aussi les autres professionnels travaillant, en lien avec l'école, auprès d'élèves à besoins éducatifs particuliers

#### Une spécialité « scolarisation et besoins éducatifs particuliers » (S&BEPS)

Cette formation de M2 permet d'exercer auprès de publics présentant des problématiques particulières. Elle vise aussi à former des cadres et des formateurs. Elle d'adresse alors aux formateurs d'enseignants, conseillers pédagogiques de l'école primaire ou secondaire.

La formation permettra une professionnalisation sur les cadres théoriques et les adaptations pédagogiques nécessaires à la scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers. L'ensemble des thématiques liées à la scolarisation et à la scolarité des élèves à besoins éducatifs particuliers seront abordées à travers les unités d'enseignement suivantes : scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers ; Aider les élèves en grandes difficultés à l'école et au collège ; Partenariats ; Scolarisation des élèves présentant un handicap mental ou psychique ; Projets, accompagnement et autonomie ; Comportements et émotions : de la difficulté au trouble ; Scolariser des élèves porteurs de handicaps sensoriels et moteurs ; Les troubles des apprentissages.

Fort de cette expérience présente à l'IUFM d'Auvergne, une ouverture à l'international est maintenant souhaitée, pour des échanges et un partage d'expériences concernant la formation dans le domaine.

N'hésitez pas à nous solliciter pour une éventuelle collaboration par courriel à : [sbep.master.iufm@univ-bpclermont.fr](mailto:sbep.master.iufm@univ-bpclermont.fr)

Plaquette de la spécialité sur :

<http://www.auvergne.iufm.fr/zebre/getfile.php?id=793>

Serge Thomazet  
Formateur IUFM d'Auvergne, France  
Département Adaptation scolaire  
et scolarisation des élèves handicapés (ASH)

# Libre propos des établissements membres du RIFEFF

## Etat des lieux des TIC à l'École Normale Supérieure de Bamako

### Présentation de l'ENSUP

L'École Normale Supérieure (ENSUP) est un établissement d'enseignement supérieur de formation de formateurs des enseignements secondaire, normal et fondamental.

Elle a pour missions, entre autres, d'assurer :

- la formation initiale des professeurs dans l'enseignement secondaire, normal et fondamental,
- la formation continue des professeurs, conseillers pédagogiques et administrateurs scolaires,
- la recherche scientifique et pédagogique.

### TICE à l'ENSUP

Pour mettre en place sa formation en TICE, l'ENSUP dispose d'un certain nombre d'infrastructures :

- Le Centre d'Accès à l'Information (CAI) créé suite à une convention entre l'École Normale Supérieure, le Service Coopération et d'Action Culturelle de l'Ambassade de France et l'Agence Universitaire de la Francophonie. Il permet aux enseignants et aux étudiants d'accéder aux ressources d'Internet sur abonnement.
- Une salle de cours destinée à l'enseignement de la discipline : Intégration des TIC dans l'enseignement (TICE). Elle est équipée de 34 machines, dont une sert de machine de projection. Le cours est basé sur la prise en main de l'outil informatique par les élèves-professeurs et l'intégration de l'outil dans la pratique enseignante par l'apprentissage de logiciels pédagogiques ;
- Trois salles destinées au projet de création de centre multimédia en cours ;
- Un site temporaire d'informations sur les programmes des départements de l'ENSUP (Ousmane M. Traoré) ;
- Un cas de mise en ligne de cours de psychologie (Daouda D. Cissé) ;
- Quatre formateurs en TICE.



### Création du centre multimédia

L'ENSUP est entrain de mettre en place un Centre de Ressources Multimédias pour la Formation Continue grâce à l'aide du CIEP.

Ce centre aura pour but de doter l'ENSUP de Bamako d'un instrument de développement dans le domaine de la formation continue capable de créer l'émulation pour la formation et l'innovation pédagogique en vue de servir de centre de ressources documentaires, de centre de productions pédagogiques, de centre de diffusion et de formation et aussi de vecteur de développement de la formation à distance.

Trois salles seront équipées à cet effet, deux salles pour la formation et l'autoformation et la dernière gérée par une équipe de 5 à 6 chercheurs-formateurs pour la recherche et la production.

par Boubou Diarra  
Directeur de l'ENS de Bamako



# Libre propos des établissements membres du RIFEFF

## Le centre de formation à distance et de formation des formateurs de l'école supérieure des langues étrangères de l'Université nationale de Hanoi



Créé en 1997 par une décision du Président de l'Université nationale de Hanoi, le Centre de Formation à distance et de Formation de formateurs (CFAD&FF) relevant de l'Ecole Supérieure des Langues étrangères a connu un développement continu, et est devenu le centre le plus important et unique de formation à distance des enseignants de langues étrangères au Vietnam. Le centre est installé au cœur même de l'Université, au bâtiment A3, construit avec le soutien de l'Ambassade de France au Vietnam dans le cadre de la préparation du 7<sup>ème</sup> Sommet des Chefs d'Etat et des Gouvernements des pays ayant le français en partage organisé en 1997 à Hanoi. Le personnel du Centre inclut plusieurs personnes à temps plein ainsi que divers collaborateurs qui viennent des écoles membres de l'université et d'autres universités dans le pays et à l'étranger.

Ce centre a pour tâches :

- de dispenser les formations continues à distance et en présentiel aux enseignants de toutes langues enseignées au secondaire (anglais, français, chinois, russe, allemand, japonais) dans l'ensemble du pays en développant chez eux des compétences disciplinaires et professionnelles comprenant des connaissances linguistiques, culturelles et méthodologiques susceptibles de mieux maîtriser un enseignement donné.
- De recycler les enseignants de langues en vue de répondre aux besoins nés de l'ouverture économiques du pays.
- D'organiser des stages d'été et des stages de formation des enseignants de langues au secondaire à l'utilisation des manuels de langues en usage et des équipements comme multimédias, TIC dans l'enseignement/apprentissages des langues étrangères.
- De dispenser les formations initiales à distance de licence en langues étrangères.
- De dispenser les formations initiales à distance de master en linguistique et en didactique des langues.

- Outre la formation continue et la formation initiale à distance de licence et de master, avec l'autorisation du Ministère de l'Education et de la Formation, d'offrir à tous ceux qui n'ont pas été formés pour devenir enseignant une formation pédagogique en présentiel ou à distance sanctionnée d'un certificat d'enseignement des langues étrangères ou d'autres disciplines.
- D'effectuer des recherches pour développer cette forme de formation à distance des enseignants de langues dans l'ensemble du pays.
- D'organiser des colloques, des séminaires en rapport des formations à distance.
- De coopérer avec d'autres universités dans le pays et à l'étranger en matière de formation à distance.

Depuis sa création, le CFAD&FF a organisé plusieurs de stages de formation au niveau national et régional. Il a organisé 17 sessions de formation pédagogique et délivré environ 1000 certificats d'enseignement des langues et d'autres disciplines. En outre, il a conçu et élaboré des programmes de formation à distance de licence et de master en langues et va mettre en place ces programmes pour les prochaines années. Dans l'objectif de promouvoir la coopération internationale, le CFAD&FF va mettre en place des formations conjointes de master « professionnel » ou « recherche » avec certaines universités étrangères, particulièrement avec les universités francophones.

par **NGUYEN Quang Thuan**

Directeur du Centre de Formation à distance et de Formations des formateurs Université des Langues étrangères – Université Nationale du Vietnam à Hanoi

### Contacts :

Tél/Fax : (84-4). 3. 7547 851

Courriel : dtx97@vnu.edu.vn

site : [www.cde.cfl.vnu.edu.vn](http://www.cde.cfl.vnu.edu.vn)



# Renouvellement des adhésions pour 2010-2011

Chers membres du RIFEFF et futurs membres du RIFEFF.  
Nous sommes maintenant au terme de l'adhésion 2008/2009 et repartons pour un adhésion 2010/2011.

Comme nous vous en avons déjà informé, le délai pour recevoir les adhésions pouvait atteindre une année et pouvait également se révéler souvent onéreux en raison du transit de pays à pays et de la conversion des monnaies.

C'est pourquoi, depuis 2008 nous vous proposons une adhésion valable pour deux ans, la prochaine cotisation et donc celle pour laquelle nous vous sollicitons et concerne maintenant les années 2010 et 2011.

Les montants n'ont pas changé, ni la procédure que vous retrouvez sur notre site web.

Nous tenons à vous rappeler que le RIFEFF est une association et que certaines de ses actions sont possibles notamment grâce aux cotisations de ses adhérents. D'autre part, les membres à jour de leur cotisations sont prioritaires lors des prises en charge concernant des évènements.

Nous comptons donc sur vous, vous qui représentez près de 150 établissements d'enseignement supérieur pour nous permettre de dynamiser au mieux notre réseau, troisième en nombre de l'AUF.

Modalités :

Pour les membres du Sud la cotisation est de 100 euros pour deux années. Celle des pays du Nord est de 400 euros.

Vous trouverez également en ligne :

<http://www.rifeff.org/adhesion.php>

un onglet « adhésion » pour les nouveaux membres et un onglet « renouvellement cotisation » pour les membres actuels.

Si vous rencontrez le moindre problème, merci de nous contacter à : [info@rifeff.org](mailto:info@rifeff.org)

## Appel à proposition pour le thème du IV<sup>ème</sup> colloque international du RIFEFF en 2011

### Une mutualisation accrue des établissements membres du RIFEFF

Dans notre précédent bulletin nous vous avons sollicité sur des propositions de thèmes dans l'optique du prochain colloque international en 2011. Il s'avère que les préoccupations et les suggestions concernent « la formation de formateurs à travers la formation à distance ». Nous vous sollicitons à nouveau pour réagir, compléter, proposer autour de ce thème qui se détache, afin de construire notre prochain colloque. Il est souhaitable que

chaque établissement membre puisse nous faire remonter son avis sur cet éventuel thème principal, sur ses éventuels sous-thèmes ainsi que sur ce que chacun en attend.

Merci d'envoyer vos propositions et/ou réflexions à : [info@rifeff.org](mailto:info@rifeff.org)

### Le bulletin de liaison

Ce bulletin de liaison en ligne sur notre site et en version papier doit permettre un lien entre tous ses membres et nous vous sollicitons pour nous faire part de vos propositions d'articles, concernant vos actualités, tant en formation qu'en recherche, des livres propos sur un sujet à partager, sur la présentation et la connaissance de votre établissement, une proposition de groupe de travail.

Merci d'envoyer vos propositions à [rpgarry@univ-bpclermont.fr](mailto:rpgarry@univ-bpclermont.fr)

### Rédaction

**Directeur de la publication :** Thierry Karsenti - Président du RIFEFF - [thierry.karsenti@umontreal.ca](mailto:thierry.karsenti@umontreal.ca)

**Rédacteur en chef :** Raymond-Philippe Garry - Vice-président Délégué général du RIFEFF - [rpgarry@univ-bpclermont.fr](mailto:rpgarry@univ-bpclermont.fr)

**Rédactrice en chef adjointe :** Fabienne Baudot, chargée de mission RIFEFF / France - [Fabienne.BAUDOT@univ-bpclermont.fr](mailto:Fabienne.BAUDOT@univ-bpclermont.fr)

**Création graphique et maquette :** Fabienne Baudot - Pascal Imberdis : IUFM d'Auvergne / France

Ce bulletin est imprimé sur papier recyclé.

